

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR  
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
PROCES-VERBAL DU 28 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi 28 Mars, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est rassemblé dans la salle Georges Rumen au Siège de l'Agglomération à Guingamp, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

**Etaient présents les administrateurs suivants :**

BOUILLOT Lise; GENETAY Stéphanie; GEORGELIN Dominique; GUILLOU Claudine; LE BLEVENNEC Gilbert; LE BLOAS Mireille; LE FOLL Marie-Françoise; LE GOFF Yannick; OLLIVRO Hervé; THOMAS Joseph; VILLECROZE Philippe.

**Administrateurs excusés :**

CROISSANT Guy; ECHEVEST Yannick; GOASDOUE Gérard; LE BIANIC Yvon; LE CALVEZ Michel; NAUDIN Christian; RASLE-ROCHE Morgan; LE MEAUX Vincent; BOSCHER Marina; COCGUEN Marie-Jo; LE SAULNIER Brigitte; LEVEDER Adeline

**Administrateurs absents :**

INDERBITZIN Laure-Line; TOMYN Jérémy

**Administrateurs absents ayant donné pouvoir :**

**Administratifs présents :**

- M. HENRION Yannick – Directeur CIAS

En exercice : 25

Présents : 11

Quorum : 13

Date d'envoi des convocations : 12 mars 2024

- Conformément aux article R-123-16 et R-123-17 du CASF précisant que le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente,
- Vu l'absence de quorum constaté après avoir procédé à l'appel des membres à 18h00, soit :

11 membres présents sur les 25 en exercice,

**La séance du Conseil d'administration du CIAS du jeudi 28 mars 2024 n'a pu se tenir.**

Par conséquent, en conformité avec les dispositions du CGCT et du CASF, le Conseil d'Administration du CIAS sera à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

A cette occasion, il délibérera valablement sans condition de quorum.

La séance est levée à **18h15**.

La Vice-présidente

Claudine GUILLOU

